

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

Éducation à la citoyenneté et à la santé

La [loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République](#) dispose qu'« au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie ». Les modalités d'apprentissage, leurs contenus ainsi que la vie de l'établissement contribuent à la transmission et au partage des valeurs et principes qui fondent la République et l'exercice de la démocratie, par des modes collaboratifs de travail, l'engagement dans des projets, disciplinaires ou interdisciplinaires et les contenus des enseignements arrimés au **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** ainsi que les parcours. Deux d'entre eux sont au centre de ce chapitre : le **parcours citoyen** ([circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016](#)) et le **parcours d'éducation à la santé** ([circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016](#)).

Les objectifs du chapitre CIV sont donc fondés sur les orientations de la loi, les parcours citoyen et d'éducation à la santé ainsi que la sécurisation du parcours des élèves (prévention du décrochage, climat scolaire,...) et la professionnalisation des acteurs, en particulier dans le domaine des valeurs de la République. Ils sont également articulés autour de la nécessité de former aux manières de repenser le temps, l'espace et les modalités de prise en charge des élèves pour favoriser leur travail individuel et collectif, leur autonomie, leur engagement et mieux prendre en compte leur parole. Ils sont déclinés de la manière suivante :

Objectifs

1. Transmettre et faire vivre valeurs républicaines et principe de laïcité à différentes échelles

- Montrer et travailler le sens des valeurs de la République de manière interdisciplinaire ;
- Comprendre et enseigner la laïcité en mobilisant outils et ressources adaptées ;
- Former des citoyens responsables (connaissance du droit et du fonctionnement de la justice, connaissance des règles scolaires et sociales, éducation au développement durable, s'engager dans un CVC, CVL,...) ;
- Accompagner des formations de proximité et/ou aides négociées sur la laïcité en fonction du diagnostic du territoire considéré (collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, districts) ;
- Accompagner des formations de proximité et/ou aides négociées sur l'EMC et la mise en place du parcours citoyen en fonction du diagnostic du territoire considéré (collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, districts).

2. Engager l'ensemble des acteurs dans la mission éducative de l'établissement

- Accompagner la promotion de la santé en milieu scolaire par l'aide au diagnostic afin de mettre en place le parcours santé et l'explicitier pour tous les acteurs ;
- Mieux connaître les enjeux et les ressources de l'Éducation à la sexualité afin que les élèves adoptent des attitudes de responsabilité individuelle et sociale.

- 3. Former et se former pour prévenir et lutter contre toutes formes de violence et de discrimination**
 - Promouvoir l'égalité filles-garçons en déconstruisant les stéréotypes, en luttant contre les violences faites aux femmes et les comportements sexistes, en développant une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel pour promouvoir la réussite de chacun(e) ;
 - Faire comprendre, pour l'appliquer, le refus de toutes formes de discriminations afin de prévenir et lutter contre le racisme et l'antisémitisme, l'homophobie ;
 - Savoir prévenir le harcèlement et répondre aux situations observées ;
 - Se former de manière interdisciplinaire aux problématiques et enjeux de l'adolescence.

- 4. Développer l'esprit critique et l'analyse des grands enjeux de citoyenneté à différentes échelles**
 - Connaître les enjeux et modalités de l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) ; favoriser un usage éclairé et citoyen des outils numériques ou audiovisuels par les élèves ;
 - Déconstruire et faire déconstruire les théories du complot ;
 - Identifier des partenaires, construire des projets pour promouvoir l'ouverture vers le monde et l'ouverture vers l'Europe.

- 5. Faire prendre conscience des enjeux de protection, sécurité et défense civiles en complément de l'approche de l'enseignement moral et civique (EMC)**
 - Former et se former en Prévention et Secours civique ainsi qu'aux gestes de premiers secours (gestes qui sauvent) ;
 - Former les adultes pour qu'ils amènent les élèves à s'approprier les différents niveaux d'implication en situation de crise ;
 - Disposer d'outils et de ressources pour enseigner la Défense dans toutes ses dimensions, y compris dans le champ numérique.